

***Assemblée Générale Ordinaire  
du Comité de Saône et Loire de Judo, Jujitsu***

**28/09/2023**



**COMITE DE SAÔNE ET LOIRE DE JUDO, JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

Dojo municipal Cécile NOWAK, 58 rue Léon Pernot 71380 SAINT-MARCEL

[judo71@wanadoo.fr](mailto:judo71@wanadoo.fr) / <https://comite71judo.ffjudo.com>



**PROCES VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**du COMITE DE SAONE ET LOIRE DE JUDO JUJITSU ET DA du 28 septembre 2023 A St-MARCEL**

---

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le jeudi 28 septembre 2023, à St Marcel, sous la présidence de Monsieur Frédéric BADET et en présence de Dominique MARCHISET (visio) Président de la Ligue BFC Judo.

19h15 > Appel des clubs, vérification et émargement

20h00> Le Président M. Frédéric BADET ouvre cette Assemblée Générale

**PARTICIPATION :**

- nombre de membres votants convoqués	<b>68</b>
- nombre de membres votants présents	<b>24</b>
- nombre de membres votants représentés	<b>4</b>
- nombre total de voix	<b>890</b>
- nombre de voix représentées	<b>50</b>
- nombre de voix présentes	<b>840</b>

**Total votants présents et représentés**      **21**                      Représentant    **890** voix

**Soit un quorum de**    393 voix (1/2, **1/3**, 2/3)

Quorum nécessaire atteint (suivant la nature de l'assemblée générale) **OUI** - ~~NON~~

**19 clubs présents : 840 voix**

JUDO CLUB BLANZYNOIS / DOJO SORLINOIS / MACON JUDO / JUDO CLUB PIERROIS / OMNISPORT CLUB CUISERY / JUDO CLUB SANMARTINOIS / JUDO CLUB AUTUNOIS / JUDO CLUB CHALONNAIS / JUDO CLUB CREUSOTIN / JC ST GENGOUX LE NATIONAL / ALLIANCE DOJO 71/ JUDO CLUB SAINT MARCEL / JUDO CLUB EPINAC / JUDO CLUB CHAROLAIS / JUDO CLUB LOUHANNAIS / AS SAINT LEGER JUDO / JUDO CLUB ARROUX MESVRIN / BUDOKAN CHALONNAIS/ JUDO CLUB CHARNAYSIEN

**2 clubs représentés : 50 voix**

FC GUEUGNONNAIS JUDO / JUDO CLUB PERRECY LES FORGES

**13 clubs absent:**

CHANBARA MACON / AM CHATENOY LE ROYAL / AS LUGNYSOISE JUDO / JUDO CLUB DE RULLY / FOYER RURAL DE CRECHES SUR SAONE / ALLIANCE CHAGNY SPORTS / KENDO EN MACONNAIS-PIERRECLOS / JUDO CLUB DIGOIN / AS FPT BOURBON LANCY JUDO / JUDO CLUB DE CHAUFFAILLES / JUDO CLUB SENNECEY LE GRAND / L'ESPERANCE GERGY / JUDO JUJITSU TOURNUS.

**Soit 21 clubs présents sur 34, représentant 890 voix pour un total de 1180 voix.**

Le quorum étant atteint pour ouvrir l'Assemblée Générale ordinaire (21 membres présents ou représentés, représentant 890 voix) l'Assemblée peut valablement délibérer.



**6 membres du comité directeur du Comité de Saône et Loire présents sur un total de 10.**

M. **Frédéric BADET** Président, M. **Didier WAGNER** Vice-Président, MME **Maud PLATRET-CARILLON**, MME **Koralie WAGNER**, M. **Gabriel PIEJAK**, M. **Yann DU CLOSEL** membres.

**Personnalités présentes :**

MME **Magali BATON** Secrétaire Générale France Judo (Visio), M. **Dominique MARCHISET** Président Ligue BFC Judo (Visio), **Olivier CHAUVIN** (Visio) Cadre Technique régional Ligue BFC, M. **Thierry CAQUINEAU** RAF Ligue BFC, MME **Corinne GEORGET** Secrétaire Ligue BFC Judo, M **Jean-Louis GUYOT** Délégué Régional CD71 judo, M **MAUGARD Julien** Conseiller Technique Fédéral CD71 judo, MME **FOUILLOUX Mireille** Responsable commission Arbitrage, M. **Mohamed ZEMZEMI** (6ème Dan), M. **Gabriel GUERY** 6ème Dan (hauts gradés), M. **Raymond BURDIN**, Maire de Saint-Marcel, M. **Sylvain VOLATIER** et **Emmanuel BOYET** – Récompensés

**Sont Excusés :**

M.**André ACCARY** Président Département 71, M.**Stéphane NOMIS**, Président de la FFJDA , M. **Sébastien NOLESINI**, Directeur Général FFJDA, MME **Flavie BADET** Responsable CS 71, M.**Johan LANDRY**, Cabinet d'André Accary, M. **Bernard PONCEBLANC** Président du CDOS 71, MME **Karine PLISSONNIER** 1<sup>ère</sup> adjointe Mairie de St MARCEL, MME **Nathalie COUTURIER** 8<sup>ème</sup> adjointe Mairie de St MARCEL, MME. **Nadège DOREAU**, Crédit Agricole Centre-Est – M. **Joseph BRIDGE**, Fighting Films- M. **Henri CRIBEL** Pamies Pro HC distribution.

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :**

Le Président Frédéric BADET accueille les personnalités, les présidents, les enseignants et responsables représentant les clubs. Il présente les personnes excusées.

Le Président rappelle que toutes les personnes présentes à l'assemblée ont eu à leur disposition tous les moyens nécessaires (Site comité, courriel ...) afin de consulter et prendre connaissance des rapports, diaporama et documents concernant cette assemblée Générale 2023, un dossier avec ces documents administratifs est également disponible ce jour-même.

Les documents, diaporamas et rapports sont projetés sur écran pour suivre cette assemblée.

**APPROBATION DU PV de L'AG ORDINAIRE du 23/06/2022 à St MARCEL :**

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité des voix

(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 890 voix)

**RAPPORTS DU COMITE DIRECTEUR :**

Le Président, Frédéric BADET donne lecture de son rapport moral, du bilan de l'activité depuis la dernière assemblée et du rapport Financier le Secrétaire Général M. Christophe CHARDIN et la Trésorière Sandrine CHAPLIN étants excusés

**VOTE D'APPROBATION VALANT QUITUS DE GESTION AU COMITE DIRECTEUR :**

Le Président procède au vote de l'exercice 2022 valant quitus de gestion au comité directeur.

(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 890 voix)



### ARRETE DES COMPTES ANNUELS 2021 :

Le Président présente l'arrêté des comptes annuels 2022.

### AFFECTATION DU RESULTAT :

Le résultat sera reporté dans le compte associatif en réserve.

### PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET REVISE 2023 :

Thierry CAQUINEAU Responsable Administratif et Financier de la Ligue BFC présente le budget révisé 2023.

(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 890 voix)

### PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024 :

Thierry CAQUINEAU Responsable Administratif et Financier de la Ligue BFC présente le budget prévisionnel 2024.

(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 890 voix)

### COTISATION PART CLUB COMITE -PRESENTATION ET APPROBATION :

Lors de la dernière assemblée la cotisation PART CLUB à été fixée pour le reste de l'Olympiade 2022/2023/2024

**La cotisation part Comité71 judo s'élève à 200 € majorée de 50 € pour les clubs de + de 200 licenciés**

(Contre : 0 voix/ Abstention : 0 voix /Pour : 890 voix)

### RAPPORT DU CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL :

M. Julien MAUGARD fait lecture de son rapport. Pas de question, approbation à l'unanimité.

### RAPPORT D'ACTIVITE DES COMMISSIONS :

Concernant la commission Développement et Formation> Philippe Vialet absent Frédéric BADET Président fait lecture de son rapport. Pas de question de l'assemblée relative à la présentation de ce rapport.

Concernant la commission Arbitrage > Jean-Louis GUYOT fait lecture de son rapport. Pas de question de l'assemblée relative à la présentation de ce rapport.

### FERMETURE DE L'AG ORDINAIRE ET OUVERTURE DE L'AG EXTRAORDINAIRE

Le quorum étant atteint pour ouvrir l'Assemblée Extraordinaire (21 membres présents ou représentés, représentant 890 voix), l'Assemblée peut valablement délibérer.

#### **1. Mise en conformité avec les textes votés à l'AG fédérale**

Le diaporama des modifications apportées au statut du comité a été projeté à l'assemblée. Aucune question n'a été formulée.

#### Modification statutaire

#### Ajout à l'article 7 des statuts du Comité (in fine) :

*... Lorsqu'une décision relevant de la compétence de l'assemblée générale doit être prise alors qu'elle ne peut être réunie, il est possible de consulter les membre délibératifs de l'assemblée générale du comité par voie postale ou voie électronique.*

*Pour qu'une consultation écrite soit valable, au moins le tiers des membres composant l'assemblée générale doivent y avoir répondu.*



Les décisions prises par consultation écrite (postale ou électronique) ont la même valeur que celles prises lors d'une réunion de l'assemblée générale du comité.

Les modifications ont été validé à l'unanimité.

## FERMETURE DE L'AG EXTRAORDINAIRE ET REPRISE DE L'AG ORDINAIRE

### INFORMATIONS FEDERALES :

Les diaporamas sur les informations fédérales sont consultables sur le site du comité  
<https://comite71judo.ffjudo.com>

### DESIGNATION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES (tous les ans) :

Le Président Frédéric BADET, rappelle à l'assemblée que le Comité 71 Judo n'a pas de vérificateur aux comptes depuis 7 ans maintenant. Une fois encore il demande aux représentants des clubs de bien vouloir sonder leurs effectifs afin de proposer des candidats.

Il ajoute que cette mission ne prend que quelques heures une fois par an, sur une journée et que cela contribue à la transparence du Comité sur les bilans financiers et comptes.

M. **Gabriel GUERY** propose sa candidature pour le poste de vérificateur aux comptes, sa candidature est validée à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

M. Gabriel GUERY intervient et interpelle l'Assemblée, il s'inquiète sur le fait que le poste du CTF M. MAUGARD sera prochainement mutualisé avec le CD21.

Le Président de la Ligue M. MARCHISET et le CTR M. CHAUVIN répondent aux inquiétudes de M. GUERY.

### INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Le président Frédéric Badet donne la parole aux personnalités invitées :

- Madame **Magali BATON (visio)**, Secrétaire Générale de la FFJDA
- Monsieur **Dominique MARCHISET (visio)**, Président de la Ligue BFC Judo
- Monsieur **Olivier CHAUVIN (visio)**, CTR de la ligue BFC
- Monsieur **Raymond BURDIN**, Maire de Saint Marcel,

### MISE A L'HONNEUR – RECOMPENSES

Messieurs Sylvain VOLATIER et Emmanuel BOYET, récipiendaire du diplôme et de la médaille d'implication France Judo.

Monsieur Frédéric Badet remercie l'ensemble des personnes présentes à l'assemblée et clôt l'Assemblée Générale à **21h30**.

Le Verre de l'amitié est offert par le comité 71 judo.

**Le Président**  
**Frédéric BADET**